

La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits polarisent l'ensemble de ses activités.

A. Sékou Touré

Rédaction - Administration  
Publicité  
Adresse Télégraphique: Aguitpres  
B. P. 191 - TEL 33-66 CONAKRY

**TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE**  
**ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE**  
**DE GUINÉE**

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

- Page 2 Liste des candidats au concours d'intégration
- Page 3 Président du M. Mikoyan, Présidium du Soviet Suprême
- Page 4 Appel aux lettres du pays.

En route pour le second « sommet africain »

## Le Président Ahmed Sékou TOURE a quitté Conakry hier pour le Caire

Le Président Ahmed Sékou Touré qui conduit la délégation guinéenne au deuxième « Sommet » africain qui s'ouvrira au Caire, le 17 juillet prochain, a quitté Conakry hier à 20 h 10 à bord de son avion personnel de commandement.

Le Chef de l'Etat a été sa-

lué à son départ par les membres du Bureau Politique National et du gouvernement, les membres du corps diplomatique et consulaire, les responsables politiques et administratifs de la capitale.

Le Président de la République de Guinée atteindra cet après-midi la capitale de

la R.A.U. où seront déjà arrivés une dizaine de Chefs d'Etats et de gouvernements africains.

Rappelons que le Président Gamal Abdel Nasser séjourne depuis plus de 24 heures déjà à l'aéroport du Caire, dans les locaux spécialement aménagés afin d'accueillir ses collègues.

Enfin signalons parmi les forfaits de dernière heure, celui du Président Aden Abdallah Osman, de Somalie.

Ainsi, après les absences des Présidents Houphouet-Boigny, Maurice Yaméogo, David Dacko et du Roi Hassan, celle du Président somalien portera à cinq les forfaits des Chefs d'Etats.

Mardi, 14 juillet

## Retour des 75 pèlerins guinéens à Conakry

LES pèlerins catholiques guinéens, conduits par S. E. Mgr Raymond-Marie Tchidimbo, archevêque de Conakry, sont rentrés, mardi 14 juillet à 23 h 30 dans la capitale en même temps que plusieurs étudiants guinéens poursuivant leurs études en Europe.

La foule des militants de la capitale s'était rendue à l'aéroport pour accueillir pèlerins et étudiants.

Parmi les personnalités on notait la présence de MM. Ismaël Touré, ministre du Développement économique, Fodéba Kéita, ministre de la Défense nationale et de la Sécurité, Conté Saidou, ministre de l'Education nationale et de la Culture, et Camara Balla, ministre chargé du Contrôle financier et administratif.

Dans une interview accordée à « HOROYA », Mgr Tchidimbo a déclaré :

« Je dois vous dire que l'impression générale est que nous avons été gâtés par le ciel, du fait que les différents pèlerins étaient d'âges différents, depuis un bébé de 7 mois jusqu'aux vieillards de 80 ans.

Nous sommes revenus tous sans qu'il ait eu ni malades, ni fatigués physiques. Par ailleurs je puis vous assurer qu'ils se sont tous évertués à représenter dignement leur pays partout où nous sommes passés, aussi bien par leur piété que par leur comportement, ce qui n'a pas manqué d'impressionner tous ceux qui ont eu l'occasion de nous aborder et de discuter ou de prier avec nous ».

A la question de savoir quels étaient les lieux saints visités par les pèlerins catholiques de la

République de Guinée, Mgr Tchidimbo a répondu :

« Nous avons visité Lourdes en premier lieu, grand sanctuaire de l'Immaculée Conception où nous sommes restés quatre jours, puis La Salette pendant deux jours, Le Puy, que nous avons traversé et enfin Rome où nous avons passé huit jours au cours desquels nous avons visité les différentes basiliques que tout pèlerin venant à Rome se doit de visiter.

Nous avons enfin terminé par les catacombes où sont inhumés les premiers chrétiens martyrs, pour célébrer la sainte messe à l'intention de la Fédération de Guinée ».

Pour terminer l'archevêque devait exprimer l'espoir de voir désormais les pèlerins catholiques guinéens rayonner par leur exemple de civisme, de générosité dans le travail producteur, dans le cadre de la révolution nationale et non de jouer aux faux dévots dans une oisiveté stérile et coupable.

Le cortège de plus de 150 voitures s'est rendu ensuite à la cathédrale Notre-Dame de Guinée, où les pèlerins et leurs familles ont rendu grâce à Dieu.

Après les cantiques d'Action de grâces, le Te Deum et le Magnificat consacrés au Christ et à la Vierge Marie, Mgr Tchidimbo a donné les dernières recommandations aux pèlerins, afin qu'ils se mettent davantage au service de la nation dans les familles, comités de quartiers ou de villages, dans les ateliers, les bureaux et les usines, en offrant l'exemple du bon militant du bon citoyen.

J. Dramou,

## La Guinée, indépendante de toute zone monétaire

Les informations tendancieuses les plus diverses circulent sur la position de la République de Guinée vis-à-vis des zones monétaires internationales. Certaines institutions étrangères font état de telles informations pour classer la Guinée selon leur volonté.

Pour mettre fin à ces pratiques, la République de Guinée réaffirme sa position qui n'a pas varié depuis le 1er Mars 1960, date de la réforme monétaire guinéenne.

A cette date, la Guinée a créé sa monnaie nationale et son institut d'émission. Sa monnaie a été définie par rapport à l'or sans référence à celle d'une autre nation. 1 FG égal 0,0036 gr d'or fin.

La couverture de cette monnaie lui incombe seule et elle assume intégralement la charge de tous ses engagements extérieurs.

En conséquence, la République de Guinée est et demeure indépendante de toutes zones monétaires connues à ce jour.

### Londres

## Les ministres du Commonwealth terminent les travaux de la conférence

Les premiers ministres du Commonwealth ont poursuivi l'étude des problèmes économiques et sociaux ; ils ont examiné hier dans la matinée les échanges commerciaux entre pays en voie de développement et pays nantis. Ils ont évoqué la nécessité d'appliquer les décisions prises par la conférence mondiale du Commerce et de soutenir les négociations du « Kennedy-Round » prévoyant la réduction des tarifs douaniers.

Au cours du débat sur l'assistance financière, le président du Pakistan, M. Ayub Khan a indiqué que les nations riches devraient encourager les investis-

(Suite page 3)

## Le « Sommet africain »

### Les dernières délégations arrivent aujourd'hui au Caire

Le Conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine chargé de préparer le programme du « sommet » du Caire recommande la création d'un Secrétariat spécial de l.O.U.A. qui aura pour tâche principale, de veiller à ce que les résolutions concernant l'Afrique du Sud soient strictement appliquées par tous les membres de l'Organisation.

Au cours du débat du comité politique, M. Oscar Kambona, ministre des Affaires étrangères du Tanganyika a insisté sur la nécessité d'inclure la question de la Rhodésie du Sud à l'ordre du jour de la conférence.

De nombreux Chefs d'Etats africains sont attendus aujourd'hui au Caire, dont le Chef de l'Etat guinéen, le Président Ahmed Sékou Touré. Les Présidents Bourguiba, Julius Nyerere, Diori Hamani, les premiers ministres Albert Margai, Sir Abubakar Tafawa Balewa. De nombreuses délégations sont déjà arrivées dans la capitale égyptienne.

Le Président de Somalie, M.

## Pour un séjour de 3 mois

### Etudiants nigéro-sierra-léonais en stage d'imprégnation à l'Institut des Langues

Dans le cadre des accords culturels conclus entre les Républiques sœurs du Nigéria, de Sierra-Léone, du Tanganyika-Zanzibar et notre pays, un groupe d'étudiants nigériens (28 garçons et 21 filles) et 4 sierra-léonais, est arrivé lundi à Conakry pour un séjour de trois mois pour le premier groupe. Le second groupe qui comprendra des étudiants tanganyikais arrivera prochainement à Conakry et y séjournera pendant six mois.

Ces étudiants au cours de leur séjour outre qu'ils visiteront nos réalisations dans les domaines

économique, politique, social et les régions et centres voisins de notre capitale, s'initieront à la langue française avec leurs frères et sœurs de nos établissements scolaires.

Mettant à profit la demi-journée d'hier, le groupe nigéro-sierra-léonais a visité le stade national de Donka, l'institut Polytechnique, l'Imprimerie Patrie Lumumba, le motel de Gbessia et la ville.

Avec ses vœux de brillants succès, « Horoya » souhaite à nos hôtes la bienvenue en terre guinéenne.

T. M.

# Lia vie dans la Nation

## Mystique du travail augmentation de la production

(Suite de la page 4)

nourrir, de nous loger et de nous vêtir convenablement. Or, ces satisfactions matérielles ne peuvent s'obtenir qu'à travers la réalité du travail.

Autrement dit, penser à la nourriture, au logement et l'habillement, c'est vouloir s'engager sans tarder dans le processus de production des biens nécessaires à la réalisation de ces fins. Nous sommes en mesure, et la conférence l'a compris, de satisfaire tous nos besoins parce que la Guinée possède des chances et des atouts qui malheureusement font défaut à beaucoup de peuples et à beaucoup de pays dans le monde.

L'on peut dire que la nature a doté la Guinée des meilleures conditions de son développement : aucun attribut dynamique du progrès économique et social n'est absent des réalités naturelles de la Guinée.

Aussi, camarades, allons-nous donner le dos au che-

min, au grand chemin que nous pouvons parcourir avec un minimum d'efforts, alors que ce même chemin est rendu difficile à d'autres peuples et exige d'eux des efforts surhumains ?

Aujourd'hui donc, le mot d'ordre et le seul mot d'ordre à répercuter est que la production, la mystique du travail, l'augmentation quantitative et qualitative de la production devront donner un sens nouveau à la vie de chacun, déterminer le niveau de son utilité au service de la révolution, conférer une valeur sociale à chaque action qu'il peut entreprendre et qu'il doit entreprendre.

Il ne nous importe plus de recevoir à l'occasion de conférences du Parti ou de congrès syndicaux des motions de confiance abusant d'une phraséologie creuse au lieu de présenter un bilan réel de réalisations effectives.

(à suivre)

## Les émissions de la Vix de la Révolution

**La Voix de la Révolution Radiodiffusion de la République de Guinée émet de Conakry le matin et la mi-journée sur :**

- 214 m. 1403 kes en ondes Moyennes.
- 48 m. 74, 6155 kes.

**et 88 m. 60, 3385 kes en Ondes Courtes.**

**Le soir en Ondes Moyennes sur :**

- 214 m. 1403 kes et en Ondes Courtes.
- Sur 88 m. 60, 3385 kes et 34 m 08 9650 kes.

**et 88 m. 60, 3385 kes en Ondes Courtes.**

**Le soir en Ondes Moyennes sur :**

- 214 m. 1403 kes et en Ondes Courtes.
- Sur 88 m. 60, 3385 kes et 34 m 08 9650 kes.

## Programme d'aujourd'hui

**A 6 h 00** réveil en musique

**6 h 20** l'anglais chez vous

**6 h 35** : Avis et communiqués.

**6 h 45** : Journal parlé (première Edition).

**7 h 00** : Conseils aux Mamans.

**7 h 15** : Mouvements de transports.

**7 h 30** : Fin d'émissions.

**A 12 h 30** déjeuner en musique

**12 h 45** journal parlé 2<sup>e</sup> édition

**13 h 00** : Avis et communiqués.

**13 h 05** orchestre de la Bonne Auberge

**13 h 30** : Fin d'émissions.

**A 16 h 00** chants et variété

**A 16 h 15** : Avis et com-

muniqués.

**16 h 30** chronique politique en Kissi

**17 h 00** : Journal parlé troisième Edition.

**17 h 20** : Information en langues nationales.

**19 h 45** : Intermède.

**20 h 00** : Journal parlé quatrième Edition.

**20 h 30** : Avis et communiqués.

**20 h 35** chronique médicale

**21 h 00** information en langue arabe

**21 h 35** la Guinée touristique

**22 h 00** musique de danse

**22 h 50** l'univers du jazz

**23 h 30** : Dernier Bulletin.

**23 h 45** folklore de Guinée.

**0 h 00** : Arrêt des Emissions.

## Concours d'intégration dans le corps des professeurs de l'enseignement secondaire

Un décret de M. le Président de la République institue un concours d'intégration dans le corps des professeurs de l'enseignement secondaire. Ce concours est ouvert aux instituteurs ordinaires dont les noms suivent :

- 1 Diallo Boubacar Biro, directeur E.N.S. Nyéréré Kankan ;
  - 2 Aribot Fatou, principale C.E. Mamou ;
  - 3 Bangoura Kanfory, chargé cours E.N.S. Nyéréré ;
  - 4 Diané Louis, directeur C.E.T. Kankan ;
  - 5 Oularé Mamadou, chargé cours E.N.S. Nyéréré Kankan ;
  - 6 Caba Sory, directeur C.E.T. Conakry ;
  - 7 Baldé Hassimiou, chargé cours C.E.T. Conakry ;
  - 8 Diallo Alfa Oumar, principal C.E.G. Dabola ;
  - 9 Cissé Emile, chargé cours E.N.S. Nyéréré ;
  - 10 Bangoura Fassinet, principal C.E.G. Kankan ;
  - 11 Soumah Germain, censeur C.E.G. Conakry-II ;
  - 12 Kouyaté Karamoko, directeur C.E.T. Kindia ;
  - 13 Sidibé Mamadou, directeur C.E.G. Labé ;
  - 14 Sow Alfa, directeur C.E.G. Télimélé ;
  - 15 Coumbassa Djebel, chargé cours E.N.P. Conakry ;
  - 16 Diallo Alimou, directeur E.N.P. Macenta ;
  - 17 Kéita Balla Moussa, directeur Ecole Centre Conakry ;
  - 18 Diakité Mamadi Sigui, censeur Lycee Technique Conakry ;
  - 19 Condé Raoul, directeur Ecole Aviation Conakry ;
  - 20 Bangoura Lamine, directeur Ecole Téminalaye Conakry ;
  - 21 Baldé Abdoulaye, principal C.E.G. Tougué ;
  - 22 Sano Mory, principal C.E.G. Fria ;
  - 23 Conté Oumar, principal muniqués.
  - 16 h 30 chronique politique en Kissi
  - 17 h 00 : Journal parlé troisième Edition.
  - 17 h 20 : Information en langues nationales.
  - 19 h 45 : Intermède.
  - 20 h 00 : Journal parlé quatrième Edition.
  - 20 h 30 : Avis et communiqués.
  - 20 h 35 chronique médicale
  - 21 h 00 information en langue arabe
  - 21 h 35 la Guinée touristique
  - 22 h 00 musique de danse
  - 22 h 50 l'univers du jazz
  - 23 h 30 : Dernier Bulletin.
  - 23 h 45 folklore de Guinée.
  - 0 h 00 : Arrêt des Emissions.
- C.E.G. Dubréka ;
- 24 Magassouba Sékou, principal C.E.G. Sigiri ;
  - 25 Bah Ibrahima, chargé cours E.N.P. Macenta ;
  - 26 Kéita Mamadou Kindy, chargé cours E.N.P. Conakry ;
  - 27 Camara Abou, chargé cours E.N.P. Conakry ;
  - 28 Barry Madiou, chargé cours C.E.G. Kindia ;
  - 29 Kourouma Karamoko, chargé cours E.N.S. Nyéréré Kankan ;
  - 30 Kourouma Charles, chargé cours E.N.P. Macenta ;
  - 31 Mme Diallo née Sow Fatoumata, chargée cours C.E.G. Conakry-I ;
  - 32 Sylla Lanciné, directeur Ecole Martyrs Conakry ;
  - 33 Diabaté Sékou, principal C.E.G. Mali ;
  - 34 Kéita Kéléfa, directeur Ecole Primaire Dabola ;
  - 35 Diané Ibrahima-I, directeur Ecole Primaire Kindia ;
  - 36 Baldé Boukariou, en stage à Bangui ;
  - 37 Oularé Kémoko, en stage à Bangui ;
  - 38 Diallo Sory, en stage à Bangui ;
  - 39 Diané Ibrahima II, en stage à Bangui ;
  - 40 Yansané Sékou, en stage à Bangui ;
  - 41 Nabé Naini, directeur E.N.P. Kankan ;
  - 42 Camara Jean directeur Ecole Forécariah ;
  - 43 Diallo Tidjane, directeur Ecole Labé ;
  - 44 Diallo Seykou, chargé cours Lycee Labé ;
  - 45 Bah Ibrahima, affecté ministère ;
  - 46 Laurence Jean, affecté ministère (Personnel) ;
  - 47 Diallo Mamadou, directeur Ecole Labé ;
  - 48 Bah Younoussa, directeur Ecole Labé ;
  - 49 Somparé Abou, inspecteur primaire Dubréka ;
  - 50 Diallo Béchir, inspecteur primaire Boffa ;
  - 51 Diallo Albert, inspecteur primaire Boké ;
  - 52 Diallo Korka, inspecteur primaire Forécariah ;
  - 53 Diallo Mamadou, inspecteur primaire Labé ;
  - 54 Diallo Sidigui Aboubacar, inspecteur primaire Pita ;
  - 55 Diallo Tibou, inspecteur primaire Dabola ;
  - 56 Diallo Koly, inspecteur primaire Labé ;
  - 57 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 58 Diallo Sidigui Aboubacar, inspecteur primaire Pita ;
  - 59 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Labé ;
  - 60 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 61 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 62 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 63 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 64 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 65 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 66 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 67 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 68 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 69 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 70 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 71 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 72 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 73 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 74 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 75 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 76 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 77 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 78 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 79 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 80 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 81 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 82 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 83 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 84 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 85 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 86 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 87 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 88 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 89 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 90 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 91 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 92 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 93 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 94 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 95 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 96 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 97 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 98 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 99 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 100 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 101 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 102 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 103 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 104 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 105 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 106 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 107 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 108 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 109 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 110 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 111 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 112 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 113 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 114 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 115 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 116 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 117 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 118 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 119 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 120 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 121 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 122 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 123 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 124 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 125 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 126 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 127 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 128 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 129 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 130 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 131 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 132 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 133 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 134 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 135 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 136 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 137 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 138 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 139 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 140 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 141 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 142 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 143 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 144 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 145 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 146 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 147 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 148 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 149 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 150 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 151 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 152 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 153 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 154 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 155 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 156 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 157 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 158 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 159 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 160 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 161 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 162 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 163 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 164 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 165 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 166 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 167 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 168 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 169 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 170 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 171 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 172 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 173 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 174 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 175 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 176 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 177 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 178 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 179 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 180 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 181 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 182 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 183 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 184 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 185 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 186 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 187 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 188 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 189 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 190 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 191 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 192 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 193 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 194 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 195 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 196 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 197 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 198 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 199 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 200 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 201 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 202 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 203 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 204 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 205 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 206 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 207 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 208 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 209 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 210 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 211 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 212 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 213 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 214 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 215 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 216 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 217 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 218 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 219 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 220 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 221 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 222 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 223 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 224 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 225 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 226 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 227 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 228 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 229 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 230 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 231 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 232 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 233 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 234 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 235 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 236 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 237 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 238 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 239 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 240 Diallo Mamadou Mediaou, inspecteur primaire Mali ;
  - 241 Diallo

# La Guinée... l'Afrique... le monde...

## JOURNÉE CONTINUE

Midi-treize heures — les rues de Conakry connaissent un regain d'animation. Et cette circulation qui devient importante à ce moment précis de la journée n'est pas due aux seules voitures particulières. Les véhicules dits de service y tiennent une large place.

Et pourquoi cette remarque d'autant plus qu'il est midi ou treize heures ?

Précisément parce que la journée de travail continu a été instituée dans notre pays. Chacun sait les exceptions qui ont été admises. Mais celles-ci ne suffisent pas pour expliquer l'animation dont il est question plus haut.

Pour la justifier, il suffit de visiter certains bureaux à ces heures précises : comme par hasard et pour les raisons les plus diverses, plus d'une place est vide. Et l'on ne parle pas de celles qui ne sont occupées que pour la forme.

Pourtant, la journée de travail continu — nous le rappelons une fois encore, qui a été solennellement proclamée par le VIIe Congrès du Parti Démocratique de Guinée, le 31 décembre dernier — ouvre une époque du travail révolutionnaire c'est-à-dire de la véritable révolution.

Nous n'avons jamais cessé de mettre l'accent sur l'importance de la phase que notre pays a abordé. Le développement économique de la nation, celui qui conditionne l'avenir de progrès et de bien-être que nous ambitionnons requiert l'effort constant et solidaire de tous les fils du pays. Il est donc du devoir de chacun de se pénétrer de l'ampleur de la tâche qui lui incombe pour un devenir radieux de notre pays et de son peuple.

Le parti a créé les conditions pour faciliter

La journée de travail continu engage la responsabilité du travailleur vis-à-vis du peuple et de sa révolution.

Une telle responsabilité suppose énormément de courage civique, d'efforts physiques, de capacités intellectuelles et morales et une volonté constante de s'opposer à la médiocrité, à la routine, au formalisme et à l'insouciance, à l'inconscience.

Clément NIANKOYE.

### Beyla

## Conférence économique à Damoro

**E**N APPLICATION des décisions de la Conférence de Macenta, une conférence économique a eu lieu à Damoro dans la Région administrative de Beyla.

Assistaient à ces assises, M. Chérif Sékou, gouverneur de Région, les membres du bureau fédéral, les délégués des comités directeurs des sept sections, les commandants d'arrondissements, les chefs des services régionaux, les conseillers généraux, les représentants des coopératives agricoles de production et les délégués de l'union locale. Une délégation de la fédération de Kouroussa ayant à sa tête M. Kanté Biro, gouverneur de Région était également présente à cette conférence.

Après l'intervention des délégués des sections et un rappel des résolutions de la Conférence de Macenta par le secrétaire fédéral, des commissions de travail ont été constituées.

Les principaux points du rapport adopté mettent l'accent sur l'importance de la production,

des aménagements en cours de réalisation, la contribution à la révolution et la nécessité d'une mobilisation totale des masses laborieuses pour l'application intégrale des résolutions de la présente conférence.

M. Jomo Kenyatta, premier ministre du Kenya a été attaqué à la sortie de son hôtel, mercredi matin, par un bandit des « fidèles de l'Empire » apprend-on de source bien autorisée.

Le premier ministre a reçu plusieurs coups de poings et aurait été légèrement blessé au visage.

Le Kenya a adressé une note de protestation à la Grande-

Bretagne à la suite de l'attaque dont son premier ministre, M. Jomo Kenyatta a été l'objet. M. Jomo Kenyatta a protesté auprès de Sir Alec Douglas Homes au cours de la session d'hier matin de la conférence des ministres du Commonwealth et le premier britannique lui a exprimé ses regrets.

L'agresseur de M. Jomo Kenyatta a été arrêté. Il s'agit d'un jeune employé de bureau londonien, ancien lieutenant de Colin Jordan, son vrai nom n'a pas été révélé.

Le général de Gaulle se rendra le 21 juillet à Caracas, annonce-t-on officiellement au Venezuela. Le chef de l'Etat français visitera alors plusieurs pays d'Amérique latine.

Une délégation gouvernementale

## La conférence de Londres

(Suite de la première page)

sements privés dans les pays en voie de développement.

Le premier ministre du Kenya, M. Jomo Kenyatta a informé les délégués à la conférence que la Grande-Bretagne et le Canada participeront prochainement à Nairobi à une conférence qui devra étudier les problèmes d'assistance technique.

Le Dr N'Krumah a indiqué de son côté que les liens du Commonwealth seront affaiblis si les inégalités économiques persistent entre les nations membres.

M. Albert Margai, premier ministre de Sierra Leone propose la création d'un Conseil du Commonwealth pour le commerce et le développement.

Bien que le communiqué final n'est pas encore connu, on croit savoir cependant que les points suivants seront mentionnés dans le texte de ce communiqué :

- La coopération entre les pays membres dans les domaines de l'Education, de la Médecine et de l'aide technique ;

- La création d'un secrétariat ;

- La question de la Rhodésie du Sud ;

- Le problème du Cachemire et la Malaisie.

Rappelons que les pays représentés à cette conférence sont les suivants :

Grande-Bretagne, Canada, Australie, Nouvelle Zélande, Inde, Pakistan, Ceylan, Ghana, Nigéria, Sierra-Léone, Kenya, Malawi, République Unie du Tanganyika-Zanzibar, Ouganda, Trinidad et Tobago, Jamaïque, Malaisie et Chypre.

tale roumaine conduite par M. Gheorghe Maurer, premier ministre a quitté Moscou pour Bucarest à l'issue d'une visite d'une semaine en Union Soviétique.

La délégation pakistaine conduite par le ministre du Commerce, M. Waheed Uz Zaman qui séjourne depuis plusieurs jours en République Populaire de Chine a été reçu hier par le Président du Conseil chinois, M. Chou En-Lai, assisté du ministre des Affaires étrangères, le maréchal Chen Yi.

Le Maréchal Abdel Hakim Amed, premier vice-président de la République Arabe Unie qui séjourne actuellement en Jordanie a visité mercredi des camps et bases aériennes de l'armée jordanienne.

Le Sheik Isa chef de l'Etat de Bahreïn s'est entretenu mercredi avec Lord Carrington, ministre adjoint des Affaires étrangères sur les problèmes relatifs au Golfe persique et au Moyen-Orient.

M. Paul Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères en visite officielle à Bonn s'est entretenu mercredi avec le chancelier Erhard et son ministre des Affaires étrangères le Dr Gerhard Schröder.

Selon les statistiques publiées des Nations Unies, le Japon, Israël et la Trinité sont les pays dont la production nationale annuelle a le plus augmenté entre 1952 et 1962 (près de 10 %) des pays qui ont un taux d'accroissement élevé au cours de la même période sont : Taiwan (7 %), l'Allemagne Fédérale (7 %), la Jamaïque (8 %), Porto Rico (7,3 %).

## La situation à Chypre

L'affaire de Chypre se complique de jour en jour. Quand on pense que les accalmies font toujours place à des déclarations véhémentes, il faut s'attendre à des surprises désagréables.

Ainsi samedi dernier le porte-parole de l'O.N.U. à Chypre a annoncé qu'un débarquement de militaires turcs, déguisés en cyriotes-turcs, ait eu lieu dans la baie de Mansawa, aux mains des cyriotes-turcs. Ces débarquements s'effectueraient au rythme de 100 personnes par semaine.

On estime à 3.000 hommes environ l'effectif militaire turc dans l'île.

Tout cela n'arrange naturellement pas la situation. On apprend que les ministres cyriotes-grecs ont tenu une réunion pour faire face à la situation créée par ce renforcement d'effectif.

Il est à craindre à présent que de nouveaux incidents n'opposent les deux communautés.

## M. Anastase Mikoyan devient président du Présidium du Soviet Suprême de l'U.R.S.S.

M. Anastase Mikoyan, ministre des Affaires étrangères de l'U.R.S.S. remplace M. Léonid Brejnev à la présidence du Présidium du Soviet Suprême.

M. Khrouchtchev a fait la proposition de ce changement au Comité Central du Parti afin que M. Brejnev puisse se consacrer entièrement à ses fonctions au secrétariat du Comité Central.

### LES COMMENTAIRES

DE PRESSE FRANÇAISE  
L'Aurore soulignant l'importance de cet événement estime que M. Anastase Mikoyan est

une personnalité rassurante pour le monde libre et peut appuyer efficacement à la fois avec la Chine et avec le monde libre la politique de réconciliation de M. Krouchtchev.

Combat écrit de son côté : « il est particulièrement intéressant de constater, à l'heure où la rupture totale menace entre Moscou et Pékin que M. Mikoyan fut associé à la signature des traités de coopération et d'amitié entre la Chine et l'U.R.S.S. Sa présence à la tête de l'Etat soviétique pourra donc être interprétée comme le désir de lancer un pont.. entre les deux pays. »

Critère de tous ceux qui se réclament de notre Révolution

**TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ**  
 Organe Quotidien du Parti Démocratique de Guinée  
**COMpte CHÈQUES POSTAUX 6975**  
**BANQUE REPUBLIQUE DE GUINÉE**  
 3-34-32

### Les services de la Sécurité Sociale

### L'assurance maladie

par Oularé Sory **Agent Technique**

Avant l'institution d'un code de sécurité sociale en République de Guinée, le seul moyen de protection était le service général de santé.

Parallèlement à ce service, il existait également le service d'hygiène dont le rôle préventif actuel ne se limite pas seulement à la mise en œuvre de moyens de lutte contre l'insalubrité,

mais aussi contre les maladies transmissibles.

#### AVANT LE RÉGIME « MALADIE »

Avant l'introduction du régime Maladie en République de Guinée, les compagnies françai-

(Suite page 2)

## MYSTIQUE DU TRAVAIL AUGMENTATION QUANTITATIVE et QUALITATIVE DE LA PRODUCTION

devront donner un sens nouveau à la vie de chacun avait déclaré le Président Ahmed Sékou TOURE devant les cadres politiques et administratifs de la capitale au cours d'un meeting tenu après le C. N. R. de Gueckédou

Suite de notre précédent numéro

Mais il reste essentiel pour le Parti de réaffirmer cette volonté de fermeté sans laquelle il est difficile de guider avec maîtrise les destinées d'un peuple surtout quand ce peuple est hétérogène, c'est-à-dire comprenant en son sein des hommes de toutes les couches, de toutes les classes et de toutes les idéologies, des hommes ayant des intérêts, justes ou injus-

C'est le lieu de rappeler ici nos erreurs et nos lacunes afin que chacun en prenne connaissance et sache s'en garder avec l'avenir par un effort conscient et volontaire qui dévra-guidera notre action, car la nouvelle phase que nous abordons se veut plus scientifique, mais pas dans un sens mécaniste puisque la fermeté dont il nous faut faire preuve a un caractère humain. Je souligne ce caractère humain car même une condamnation à mort d'individu possède ce trait dans la mesure où elle viserait à sauvegarder le devenir de tout un peuple ou les intérêts majeurs d'une nation, à la grande consternation de ceux qui voudraient confisquer à leur égoïste profit les valeurs ma-

térielles et morales de ce peuple et de cette nation.

La fermeté doit être de rigueur et s'imposer d'elle-même. Et puisque chacun en sera prévenu, qu'il en connaît le bien-fondé, elle s'appliquera à tous ceux qui voudraient encore entraver le développement de la nation et compromettre le succès de notre révolution.

Le but, l'unique but qui a dominé tous les travaux de Gueckédou a été cette volonté de multiplier les moyens qui nous permettront de satisfaire les besoins matériels de notre peuple. Il n'est autre chose que l'affirmation de notre volonté de posséder les moyens de nous

(Suite page 2)

### Liquidons l'analphabétisme

### Appel aux lettrés du pays

Depuis plusieurs semaines, nous vous entretenons dans ces colonnes de l'importance de notre campagne d'alphabétisation. Celle-ci va connaître un nouveau développement avec l'entrée en vacances des grands élèves, des étudiants et des instituteurs. Mais l'aide appréciable que ceux-ci apporteront ne pourra être que temporaire ; d'ailleurs tous nos élèves, tous nos instituteurs ne suffiraient pas pour permettre l'alphabétisation de l'ensemble des illétrés. Pour gagner cette bataille, il nous faut le concours de tous les lettrés.

Sans doute, notre Parti et notre gouvernement ont choisi une méthode révolutionnaire et hardie : celle de lancer une campagne généralisée, mais en fait, la seule possibilité chez nous. Ils ont voulu permettre à tous à la fois d'accéder aux biens du savoir. Il ne s'agit donc pas de critiquer stérilement si nous ne sommes pas tout à fait convaincus. La critique est facile et n'apporte rien. Il faut d'abord tenter l'expérience avec toute sa bonne volonté. C'est une question d'honnêteté intellectuelle de tout mettre en œuvre pour la réussite de la campagne au lieu de chercher à prouver par tous les moyens qu'elle ne peut réussir. C'est seulement après cela qu'il est possible de faire une critique constructive. Et si nous voulons nous donner la peine de faire l'expérience, nous verrons vite que cette campagne, ainsi menée est au contraire exaltante.

Seulement, nous le savons, certains de nos camarades lettrés ne sont pas encore convaincus de la nécessité d'alphabétiser les adultes. C'est donc à ceux-là que nous voudrions nous adresser aujourd'hui. Nombreux encore sont

ceux qui pensent qu'il suffit de concentrer les efforts du pays sur l'éducation des enfants et de laisser l'analphabétisme s'éteindre progressivement avec la vicille génération. C'est là une grave erreur. Aucun militant instruit, conscient, ne peut ignorer que l'instruction est un facteur indispensable à tout développement qu'il soit social, politique ou économique. Alors comment peut-on mettre en doute l'absolue nécessité d'élever sans tarder le niveau culturel de tout le pays ? Réfléchissons. En effet, nos enfants constituent les forces de demain et c'est dans le présent que l'on prépare l'avenir. L'enfant, l'adolescent même ne sera techniquement valable que dans huit ou dix ans. En attendant toute l'économie de notre pays est entre les mains des travailleurs illétrés. Notre plan national de trois ans a suffisamment montré quel danger cela fait courir au développement du pays. Rappelons-nous les nombreuses machines qui n'ont pu rendre les grands services que l'on attendait d'elles parce que nos ouvriers illétrés ne savaient pas les monter ou les entretenir malgré les notices qui les accompagnaient. Pensons aussi aux nombreuses usines qui commencent à couvrir la République de Guinée et qui demandent dans l'immédiat ou nécessiteront dans un proche avenir une importante main-d'œuvre qualifiée. Pour permettre le bon fonctionnement de ces usines nous n'avons pas le temps d'attendre que nos enfants soient sortis de l'école. Et comment pourrons-nous réaliser les objectifs de notre plan septennal qui nécessitent l'emploi des techniques les plus modernes si nous ne disposons pas de travail-

leurs agricoles comme industriels qualifiés ? Or la formation et la qualification professionnelles sont très limitées sans un minimum d'instruction. En huit ou quinze mois, si tous nous nous mettons à l'œuvre une grande partie des illétrés peuvent être alphabétiser, lire couramment et pouvoir ainsi se perfectionner technique-ment et devenir des travailleurs plus rentables. D'autre part, l'instruction et l'éducation cré-eront chez eux de nouveaux besoins. Pour les satisfaire ils chercheront à produire mieux et davantage et tout le pays en profitera.

à suivre

### En IRAK

### Nationalisation des Banques et des compagnies d'assurance

A l'occasion de la fête anniver-saire de la révolution de 1958 qui mit fin au régime de la monarchie en Irak, le gouvernement irakien a pris d'importantes mesures de nationalisation.

Les mesures prises par le gou-vernement de M. Aref et relatives aux nationalisations concerne toutes les compagnies d'assur-ances et banques étrangères instal-lées dans le pays. Ces lois de na-tionalisation ont été annoncées à la radio et à la télévision ira-kienne par le premier ministre, le général Taher Yehia, qui a précisé que les industries sidé-rurgiques et les sociétés produi-sant du ciment avaient également été nationalisées.

En plus de la création d'une organisation économique du pays, la solde des militaires et des po-liciers a été augmentée.

Le premier ministre a également annoncé que les partis po-litiques socialistes arabes d'Irak avaient décidé, lundi soir, leur dissolution en vue de leur fusion dans l'Union Socialiste Arabe.

Il s'agit du Mouvement So-cialiste Arabe, des Unionistes so-cialistes et des Unionistes Démocra-tes Socialistes.

Le Président de la République, le maréchal Aref, devrait inau-gurer mardi la première confé-rence de cette nouvelle union et y proclamer la charte du nouveau Mouvement Arabe Unifié.

M. Abdelkader Chanderli (Algérie) s'adressant à la conférence sur les rapports des com-missions régionales a déclaré :

« Dans le cadre des travaux de la commission économique pour l'Afrique, je dois mentionner notre préoccupation en ce qui concerne les intérêts des territoires africains encore sous domination coloniale. Je crois sincèrement que les peuples de ces territoires devraient être aussi associés d'une manière ou d'une autre aux progrès que notre continent est appelé à réaliser grâce à l'action de sa com-mission régionale.

« Cette association leur per-mettra sans aucun doute d'accéder dans les meilleures condi-tions à une indépendance que nous voulons très prochaine.

« Les études qui seraient entre-prises en leur faveur, l'analyse préalable de leurs besoins comme de leurs potentialités nous sem-blient participer du simple bon sens.

« Si donc, nous pouvions asso-cier les territoires africains encore dépendants aux recherche et aux résolutions du C.E.A., nous servirons utilement à la fois les intérêts de leurs peuples et la cause de la paix et de sincérité internationales.

Ce jeudi matin, M. Thant arrivé hier ouvrira le débat sur l'acte final avant de quitter Genève le soir pour le Caire.